

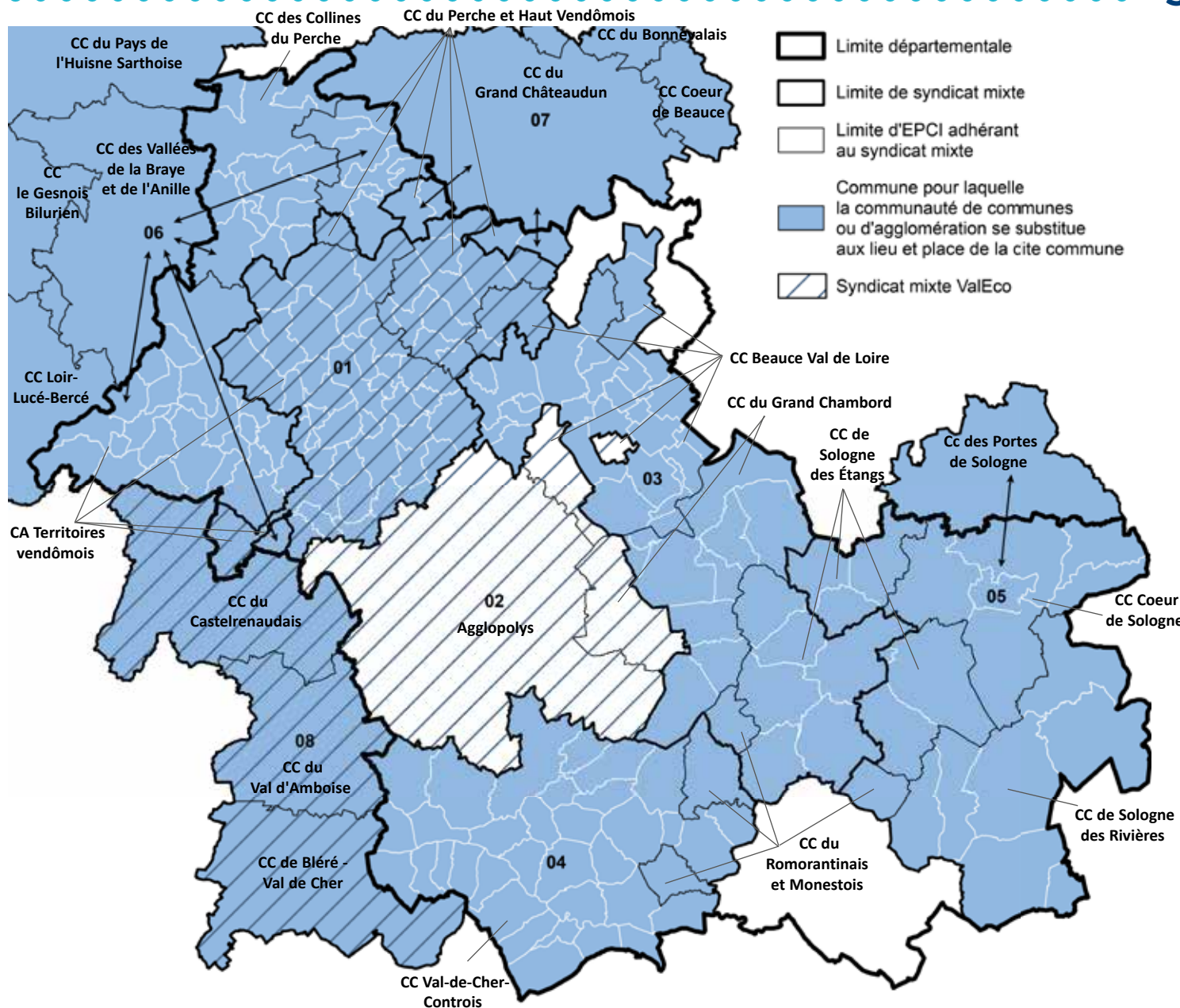
N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre d'adhérents*		Nb de communes couvertes (dt en Loir- et-Cher)	Population en 2017**	Compétences
			communes*	EPCI			
01	Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM) (siège à Vendôme)	1975	0	3	53 (53)	48 027	Ramassage, stockage, destruction, récupération des ordures ménagères et éventuellement d'autres déchets.
02	Syndicat mixte VAL ECO (siège à Blois)	1994	0	5	151 (106)	232 490	Traitement des déchets ménagers et assimilés, incluant la gestion des quais de transfert ainsi que le transport de ces déchets entre les quais de transfert et les équipements de traitement des déchets ; Traitement des déchets verts ; Transport des déchets verts prétraités jusqu'à leur traitement final ; Mise en balle du carton des déchèteries ; Le syndicat peut se voir transférer la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés.
03	Syndicat mixte intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (SMIEOM)	1973	0	5	45 (45)	33 602	Collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective ; Exploitation des déchèteries ; Traitement des ordures ménagères.
04	Syndicat mixte intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères du Val de Cher (SMIEEOM) (siège à Seigy)	1973	0	2	35 (35)	50 342	Collecte, traitement et élimination des ordures ménagères.
05	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (SMICTOM de Sologne) (siège à Nouan-le-Fuzelier)	1972	0	5	24 (20)	37 396	Collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective ; Traitement des ordures ménagères ; Exploitation, construction de déchèteries et de plates-formes.
Syndicats dont le siège est situé hors Loir-et-Cher							
06	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères - Loir et Sarthe (SYVALORM Loir et Sarthe) (siège à Saint-Calais)	1983	0	7	134 (45)	108 540	Collecte et traitement des déchets ménagers et autres.
07	Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Châteaudun (SICTOM)	1973	0	4	28 (4)	35 126	Collecte des ordures ménagères, rationalisation des flux.
08	Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères d'Amboise (SMICTOM) (siège à Nazelles-Négron)	1991	0	3	45 (0)	66 038	Traitement des déchets.

* Une commune nouvelle n'est comptabilisée qu'une fois lorsqu'elle adhère pour plusieurs de ses communes déléguées

** Lorsqu'une commune nouvelle n'adhère que pour une partie de ses communes déléguées, seule la population correspondante est prise en compte

D'après sources : Arrêtés préfectoraux au 01/10/2020, INSEE - RP 2017

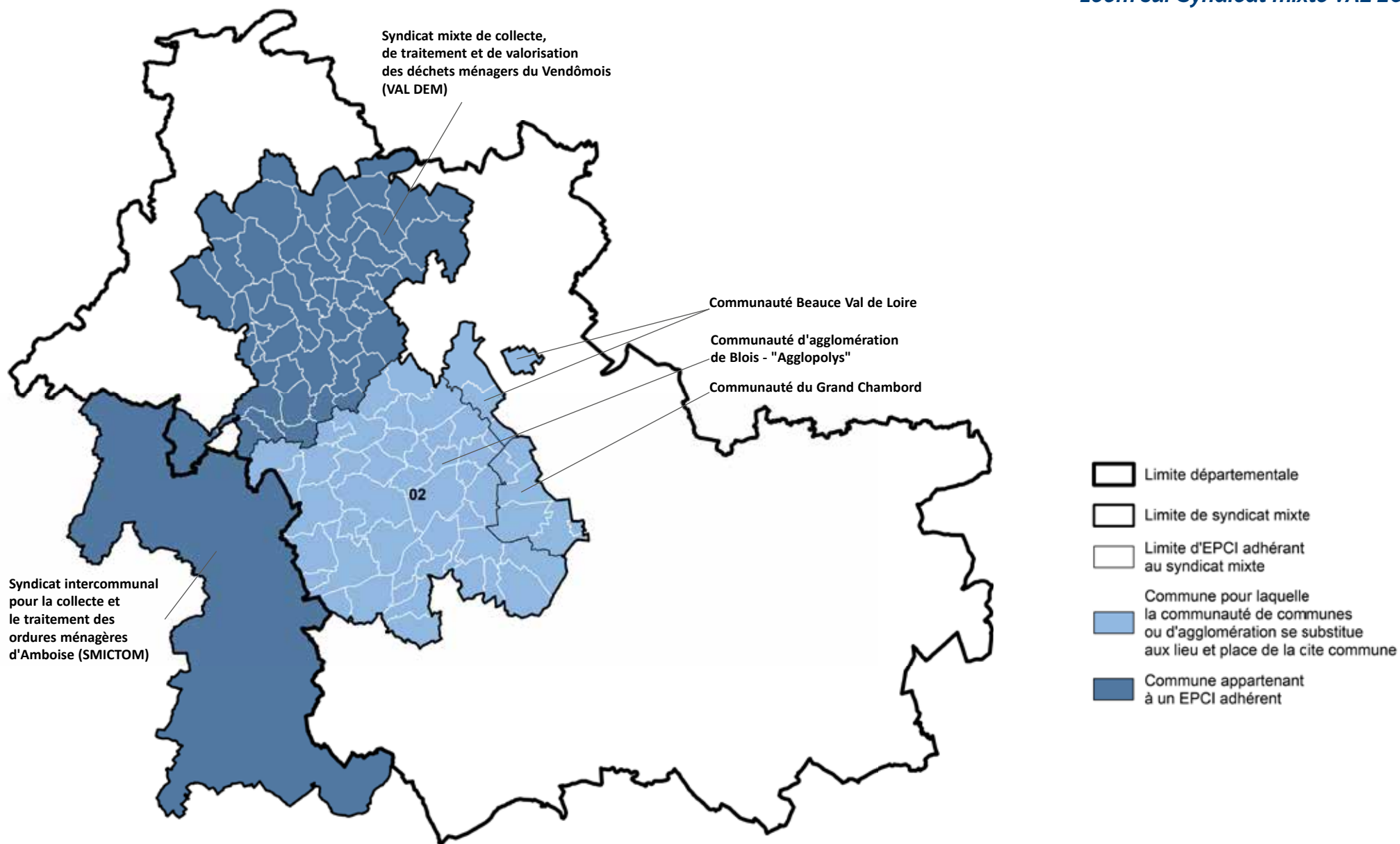
Syndicats mixtes de déchets



- Limite départementale
- Limite de syndicat mixte
- Limite d'EPCI adhérant au syndicat mixte
- Commune pour laquelle la communauté de communes ou d'agglomération se substitue aux lieu et place de la cite commune
- Syndicat mixte ValEco

- 01 Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM)
 - 02 Syndicat mixte VAL ECO
 - 03 Syndicat mixte intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (SMIEOM)
 - 04 Syndicat mixte intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères du Val de Cher (SMIEEOM)
 - 05 Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (SMICTOM de Sologne)
- Syndicats dont le siège est situé hors Loir-et-Cher**
- 06 Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères - Loir et Sarthe (SYVALORM Loir et Sarthe)
 - 07 Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Châteauudun (SICTOM)
 - 08 Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères d'Amboise (SMICTOM)

D'après source : Arrêts préfectoraux au 01/10/2020



D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/10/2020